

copie

**Madame la Présidente,**

Lille Métropole Communauté Urbaine

1, rue du Ballon

59 034 LILLE

Dossier suivi par le Service « Voieries, Voies nouvelles (LINO) »

Lille, le 5 septembre 2011,

**Objet : communication d'informations naturalistes sur la carrière d'Emmerin**

**Courrier également adressé à :**

- Monsieur le Vice-Président aux Transports de Lille Métropole Communauté Urbaine
- Monsieur le Directeur de la DREAL Nord-Pas-de-Calais,

Madame la Présidente,

Le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON) et l'association Entrelianes accordent une attention particulière à la carrière d'Emmerin-Loos.

En effet, depuis 1995, avec l'accord de l'exploitant de la carrière, le GON assure le suivi d'une population nicheuse de Goélands cendrés, espèce protégée au niveau français et international et classée vulnérable au niveau français. De son côté, depuis 2009, Entrelianes s'est investi dans l'étude des oiseaux de Lille Sud, en lien avec son territoire élargi dont fait partie la carrière (65 ha). Ce travail a abouti à un partenariat avec la Ville de Lille au titre de son Agenda 21.

La présence de la colonie de Goélands cendrés sur le site est particulièrement remarquable. En effet, jusqu'en 2009, la moitié de la population nicheuse nationale de cette espèce (moins de 50 couples nicheurs) s'est reproduite dans la partie encore exploitée de cette carrière ! Depuis cette date, de nombreuses couvées n'ont pu être menées à terme pour des raisons mal expliquées.

C'est l'exploitation même de la craie, par la formation d'un front de taille et les amoncellements de matériaux, qui a permis la production d'un habitat d'origine anthropique favorable au Goéland cendré.

Sa présence avait pu être actée dans le rapport de présentation environnemental du PLU communautaire (2004) et mentionnée dans les fiches de sites de l'inventaire des sites écologiques de LMCU (1992 et 2008), la carrière y ayant été répertoriée initialement comme site d'intérêt faunistique régional.

Le suivi effectué par le GON donne lieu systématiquement à des communications vers les réseaux naturalistes officiels : Réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN), Conservatoire faunistique régional (CFR)... ainsi qu'à des publications dans des revues spécialisées nationales et locales (cf. documents joints).

Selon nos informations, la carrière, après remblaiement partiel (déjà en cours dans sa partie est), est appelée à se transformer en espace vert, sous l'égide de l'Espace naturel Lille Métropole. Par ailleurs, son exploitation sur son versant ouest devrait se prolonger encore une vingtaine d'années.

*La question de la préservation de l'habitat du Goéland cendré et de celui de l'ensemble de l'avifaune (Hirondelle des rivages, Chevêche d'Athéna, Petit Gravelot...) ainsi que celle des échanges écologiques avec le reste du territoire se posent donc dans le cadre de l'exploitation de la carrière, de son remblaiement et de son aménagement en espace vert envisagé dès le projet de conception du Parc de la Deûle.*

En juillet dernier, les deux associations effectuaient un inventaire partiel sur le site en exploitation pour nourrir cette réflexion et de nouvelles découvertes naturalistes importantes étaient faites, parmi lesquelles des plantes remarquables.

Dans les semaines qui suivirent un article de presse nous informait de l'imminence du projet de la liaison intercommunale nord-ouest de Lille Métropole (LINO) qui passera par la carrière, et ce avant que ces observations complémentaires aient pu être communiquées officiellement via les réseaux naturalistes du GON, du RAIN ou du CFR.

C'est pourquoi, au regard de l'avancement du projet de la LINO, nous tenions à vous faire part directement de ces informations afin qu'elles puissent être intégrées aux études préalables nécessaires et permettent à ce projet de trouver sa forme la plus adéquate pour la préservation de ces espèces protégées et de leurs habitats tant dans son tracé que durant le chantier à venir.

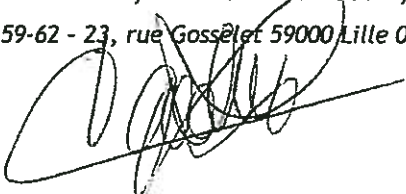
Nous transmettons également ces observations aux organismes régionaux chargés du suivi des espèces faunistiques et floristiques sur le territoire comme le Conservatoire national botanique de Bailleul, le CFR, le RAIN, le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais (qui s'était déjà intéressé au site au regard de ses aspects géologiques), au Plan lillois biodiversité ainsi qu'à l'Espace naturel Lille Métropole.

Nous sommes très intéressés à connaître la suite qui sera donnée à leur prise en compte dans votre projet et demandons à pouvoir recevoir les documents qui nous permettraient de mieux le comprendre (étude d'impact, plan d'aménagement). Nous restons également à votre entière disposition pour contribuer à cette réflexion.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous pourrez nous accorder, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos plus sincères salutations.

Pour le GON, monsieur José Godin, président

*Le GON 59-62 - 23, rue Gossèlet 59000 Lille 03 20 53 26 50*



Pour l'association Entrelianes, monsieur Daniel Truy, président

*Entrelianes - 13, rue de la Garonne 59000 Lille 03 20 22 27 98*



PJ. Tableau des espèces remarquables observées le 9 juillet 2011 sur le site

Liste des espèces remarquables observées le 9 juillet 2011 sur le site de la carrière de Loos-Emmerin (site 193-03 de l'inventaire des sites écologiques de LMCU) dans le cadre d'un inventaire partiel sur la partie en exploitation.

**Inventaire botanique partiel.**

- Gnaphale jaunâtre (*Gnaphalium luteoalbum*) : rare en région, quasi-menacé, sur la liste des espèces protégées en Nord Pas-de-Calais

A noter, le lin purgatif (*linum catharticum*), observé en juillet, également cité dans la fiche de site 193-03 de l'inventaire des sites écologiques de LMCU au titre de son intérêt pour l'arrondissement de Lille ;

**Au niveau herpéthologique, ont été recensés les amphibiens suivants, il s'agit d'espèces intégralement protégées. Cet inventaire est partiel.**

- le Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*)
- le Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*)

**Inventaire ornithologique partiel.**

Espèces nicheuses	Observations	Statut juridique	Etat population régionale	Etat population française	Etat population européenne	Protection
Goéland cendré, <i>Larus canus</i>	1 <sup>ère</sup> colonie de France avec 10 à 15 couples nicheurs depuis au moins 1995.	Espèce protégée	Rare	Vulnérable	En déclin	France : arrêté 29 octobre 2009 Europe : Directive Oiseaux annexe II/2, Berne III
Hirondelle de rivage, <i>Riparia riparia</i>	27 trous en 2011, beaucoup occupés (nids)	Espèce protégée	Localisée	Non menacée	En déclin	France, arrêté 29 octobre 2009 et Europe : Berne III
Petit Gravelot, <i>Charadrius dubius</i>	1 couple nicheur en 2011	Espèce non menacée	Non menacée	Non menacée	Non menacée	France : arrêté 29 octobre 2009 Europe : Berne II, Bonn II
Pigeon Colombin, <i>Columba oenas</i>	1 couple nicheur en 2011	Espèce non menacée, gibier de passage	Non menacée	En déclin	Non menacée	Europe : Directive oiseaux, annexe II/2 Berne II
Chevêche d'Athéna, <i>Athene noctua</i>	1 couple nicheur en 2011	Espèce protégée	En déclin	En déclin	En déclin	France : arrêté 29 octobre 2009, Europe : directive oiseaux annexe I, Berne II
Vanneau huppé, <i>Vanellus vanellus</i>	2 couples nicheurs en 2011	Espèce gibier d'eau, gibier de passage	En déclin	Vulnérable	Non menacée	Directive oiseaux annexe II, Berne III, Bonn II

Espèces de passage	Observations	Statut juridique	Etat population régionale	Etat population française	Etat population européenne	Protection
Chevalier Guignette, <i>Actitis hypoleucos</i>	De passage	Espèce protégée	Espèce localisée	Migrateur très commun, nicheur rare et hivernant rare. Non menacée.		France, arrêté 29 octobre 2009
Bécasseau maubèche, <i>Calidris canutus</i>	De passage	Espèce protégée	Espèce localisée	Migrateur et hivernant assez commun, sur les côtes du Nord Ouest		France, arrêté 29 octobre 2009